

Votants : 90

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

RESSOURCES HUMAINES– FIN DE DETACHEMENT SUR LES EMPLOIS FONCTIONNELS LIEE A LA PROCEDURE DE FUSION-EXTENSION DES EPCI A FISCALITE PROPRE ET REINTEGRATION SUR LES EMPLOIS CORRESPONDANT AUX GRADES STATUTAIRES VACANTS (INFORMATION SANS VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE)

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Rose-Marie NIETO, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard GIBAUT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Anne LABBE, Danielle NICORA, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Jérôme BALOGÉ

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C01-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

RESSOURCES HUMAINES – FIN DE DETACHEMENT SUR LES EMPLOIS FONCTIONNELS LIEE A LA PROCEDURE DE FUSION-EXTENSION DES EPCI A FISCALITE PROPRE ET REINTEGRATION SUR LES EMPLOIS CORRESPONDANT AUX GRADES STATUTAIRES VACANTS (INFORMATION SANS VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE)

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°79-587 du 11 juillet 1979 modifiée, relative à la motivation des actes administratifs,

Vu la loi n°83 la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu les décrets n°87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des communes et des établissements publics locaux assimilés,

Vu la circulaire DGCL en date du 2 mai 2012 sur la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre,

La fusion-extension de la Communauté d'Agglomération de Niort avec la Communauté de Communes Plaine de Courance et la commune de Germond-Rouvre au 1er janvier 2014 se traduit par la création d'une nouvelle personne morale de droit public.

Par exception à l'article L.5211-41-3 du Code Général des Collectivités territoriales qui garantit que les personnels des EPCI fusionnés sont réputés relever de l'établissement public issu de la fusion dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs, les agents nommés sur des emplois fonctionnels ne disposent d'aucune garantie de maintien dans leur emploi.

Dans ces conditions, et dans le respect de la circulaire DGCL du 2 mai 2012 sur la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, chaque EPCI doit, en amont de la fusion, mettre en œuvre la procédure adaptée de fin de fonction pour ses emplois fonctionnels.

Ainsi, et dans l'attente de la création des emplois fonctionnels dans le nouvel EPCI, la Communauté d'Agglomération de Niort doit appliquer la procédure de fin de détachement

préfecture
079-247900806-20130923-C01-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

prévue à l'article 53 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale pour les fonctionnaires concernés à savoir :

- Pierre JULAN, administrateur territorial, détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services, de 80 000 à 150 000 habitants,
- Frédéric PLANCHAUD, administrateur territorial, détaché sur un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services, de 80 000 à 150 000 habitants,
- Christian RIGONDAUD, directeur territorial, détaché sur un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services, de 80 000 à 150 000 habitants
- Janine GRELLIER, administratrice territoriale hors classe, détachée sur un emploi fonctionnel de Directrice Générale Adjointe des Services, de 80 000 à 150 000 habitants.

Les fins de détachement prendront effet au 1er décembre 2013.

Puisqu'il est constaté qu'un emploi correspondant à chaque grade statutaire concerné est vacant à l'arrêté de structure, les quatre agents y seront réintégré à cette même date.

Considérant les entretiens individuels avec Madame la Présidente en date du 16 septembre 2013,

Considérant qu'il existe des emplois budgétaires vacants correspondant à chacun des grades statutaires précités (directeur, administrateur (2), administrateur hors classe),

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

Il est proposé la fin de détachement sur emplois fonctionnels des agents précités et leur réintégration sur emplois statutaires vacants, au 1er décembre 2013, ainsi qu'il suit :

- Pierre JULAN, administrateur territorial, 9ème échelon, direction générale,
- Frédéric PLANCHAUD, administrateur territorial, 8.ème échelon, directeur du pôle opérationnel,
- Christian RIGONDAUD, directeur territorial, 7ème échelon, directeur du cabinet et de la communication,
- Janine GRELLIER, administratrice territoriale hors classe, 4ème échelon, directrice du pôle fonctionnel.

Geneviève GAILLARD

Présidente

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C01-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013